

Comment servir

*LES PROFESSIONS LIBÉRALES*

Servir ! Ce verbe sonne étrangement à nos oreilles démocratiques. On le dirait suranné. A-t-il sa place dans le vocabulaire où se détachent en lettres rouges, depuis plus d'un siècle, les mots liberté, fraternité, égalité ? Où trouver des serviteurs dans une société composée de frères, d'hommes libres et égaux ? Développement inattendu des choses. La proclamation des droits a multiplié les devoirs. Le citoyen moderne n'entend parler que de ses obligations. Cela est bien, cela devait être. Faire participer la foule à la direction de la chose publique, la lier à l'intérêt général c'est exiger de chacun d'entre nous des services. C'est leur ensemble qui fait avancer la société vers le progrès. Et pour celui-ci il importe que chaque citoyen aperçoive clairement les liens qui l'unissent aux autres, qu'il soit plus instruit de ses devoirs que de ses droits. L'égoïsme l'empêche d'aller trop loin dans l'abandon de ses droits, mais il lui fait vite oublier ce que lui imposent son titre d'homme, sa dignité de chrétien, le patriotisme.

L'égalité moderne des droits laisse subsister la hiérarchie des devoirs. Ils s'accroissent pour celui que placent au-dessus des autres la naissance, l'instruction, la possession d'un haut rang social. Paul Deschanel voit surtout à la présidence de la France un poste de service, et c'est à ce titre seulement qu'il remercie sénateurs et députés qui l'ont élu.

Dans cette série d'études où l'on fixe nos devoirs actuels envers la cause française, il convient donc de s'ar-

rêter sur les services réservés aux classes professionnelles. Quels sont-ils ?

Le premier serait de désencombrer les professions. Elles regorgent. Plusieurs de ceux qui s'y engagent ne rencontrent jamais l'occasion de s'élever à un niveau moyen. L'offre dépasse la demande. Notre race subit là une perte d'énergie. Des forces mal orientées ne lui fournissent point tout leur rendement. Maints professionnels eussent avec plus de succès rempli d'autres emplois et accompli ailleurs de plus utiles besognes. Leurs aptitudes les tournaient vers un autre pôle. Ils sont dans les professions des êtres inutiles. Ils y font fonction de poids lourd et leur profession, qui sans eux eût élevé sa dignité et accru son utilité, baisse sous cette charge. Heureux quand le besoin ne les accule pas aux expédients inavouables ! Mais ces observations regardent plutôt les jeunes qui réfléchissent sur le choix d'une carrière. Ce sont les professionnels dont nous devons ici nous occuper.<sup>1</sup> On ne leur demande pas de rayer leur nom du tableau où ils l'ont inscrit, mais de tirer le meilleur parti possible de leur situation. La main est à la charrue, il ne faut plus regarder en arrière. Quels services leur est-il possible de rendre en ce pays à la cause française ? Ceux rattachés directement à l'exercice de la profession et ceux accomplis hors de ses cadres.

Que doit faire le jeune homme au sortir de l'université, le lendemain du jour où, d'une main heureuse, il a sus-

<sup>1</sup> Au cours de cet article, je désigne les personnes qui exercent les professions libérales par le mot *professionnel*. Je doute que dans ce sens il soit actuellement d'une bonne langue. Quelques dictionnaires le mentionnent tout en indiquant qu'il n'a pas encore trouvé place dans le dictionnaire de l'Académie. Mais l'adjectif *professionnel* est un néologisme qui fut reçu en 1878. L'on peut espérer que le substantif, avec la signification qu'on lui donne ici, finira par y entrer un jour ou l'autre. L'usage y a bien conduit *chic*. Comme *professionnel* ne prête à aucune ambiguïté et qu'il exempte des périphrases, je le risque.

pendu au mur de son étude le parchemin si longtemps attendu? Pratiquer, dites-vous. Vous paraîtrez naïfs à ceux qui savent que le client est un oiseau rare et que pour l'attirer il ne suffit pas d'avoir pignon sur rue. Mais l'attention ne s'attarde point en ce monde aux fruits secs. Arrêtons-nous au professionnel qui réussit, qui a l'occasion de pratiquer. Comment contribuera-t-il en ce pays au service de la cause française? Tout d'abord en réhabilitant les professions dites libérales par la preuve de leur utilité sociale. Ce sont des états que requiert la société pour atteindre ses fins. Les professionnels occupent des emplois qui aident au bon fonctionnement de la machine publique. Ils sont moins estimés aujourd'hui qu'autrefois. Le discrédit descend sur eux et leur prestige s'affaiblit. On se permet à leur égard plus que des moqueries. On se croit généreux quand l'on ne voit dans les professionnels que des parasites, des êtres inutiles que porte avec peine à son flanc le corps social. Combien les accusent de routine, d'égoïsme, de cupidité? Convenons, si vous y tenez, que les professionnels ne sont pas les seuls responsables de cet état de choses et que l'atmosphère canadienne tend de plus en plus à détruire l'estime qui jadis allait vers eux. L'amour de la richesse conduit à n'apprécier que les riches. Là où l'argent tient lieu de tout, il ne reste plus de considération pour ceux dont l'unique actif est fait des qualités de l'esprit ou de vertus morales. Un médecin de campagne qui, pour cinq piastres, parcourt dix milles et passe dix heures à côté d'une femme en couches? Peuh! Que vaut cet héroïsme en face de la suffisance d'un vitrier dont les profits s'élèvent à quatre-vingt mille piastres l'an, d'un vendeur de canelle ou de whisky qui s'enrichit à millions? Dans une société où le commerce et l'industrie apparaissent à maintes gens comme les uniques sources

des biens dont se puisse glorifier une nation, aucun apport n'apparaît fourni par des professions dont les avantages ne se manifestent ni par la fumée des usines ni par le bruit des moteurs. De plus en plus le travail de l'esprit, quel qu'il soit, pèsera chez nous moins lourd dans la balance où nous avons commencé d'étaler les bénéfiques sonnants de la finance. Notre société besogneuse rétrécira davantage la place qu'occupent les professions libérales. Au chapitre de la mésestime qui les entoure, c'est la part des choses, du milieu et de l'époque. Mais il y a l'autre, la part qui nous est attribuable à nous professionnels. Que faisons-nous pour arrêter les soupçons qui nous atteignent, pour enlever toute raison à ces reproches d'assoupissement de l'esprit et d'âpreté au gain? Rien ne servira mieux la cause française que de réapprendre au peuple à estimer les professions. Pour cela il faut en démontrer l'utilité, apporter à leur exercice une intelligence, une science, un dévouement qui prouvent à tous que la société n'est pas faite pour les professionnels mais ceux-ci pour celle-là. C'est d'un renouveau d'ordre intellectuel et d'ordre moral qu'il s'agit.

En faisant plus large la part de l'intelligence dans l'accomplissement de ses devoirs d'état, le professionnel met en pleine lumière ce par quoi se distinguent les professions libérales. Leurs frontières deviennent de moins en moins précises. De nouvelles venues se sont placées à côté du droit et de la médecine, les plus anciennes. La complexité des rouages sociaux en fera surgir d'autres. Par quoi sera-t-il toujours possible de les reconnaître? La prédominance qu'elles donnent à l'effort intellectuel sur le travail de la main, leur dépendance étroite des facultés de l'esprit, leur exigence, chez ceux qui les veulent exercer, d'un acquis scientifique. Nos professionnels oublient trop de faire

voir ce signe qui les doit différencier des autres travailleurs. Ce capital intellectuel qu'ils emportent de l'université, combien le laissent s'effriter, se couvrir d'ombre? Combien négligent de l'accroître? Ils le doivent pourtant. L'ingénieur ou le notaire, le médecin ou l'avocat s'est spécialisé. A la Faculté, il acquiert les éléments d'une branche du savoir humain, celle dont est faite sa profession. L'enseignement supérieur fait plus que de lui communiquer la science faite. Il éveille le goût de l'inconnu, la passion des recherches savantes; il aiguille l'esprit vers les coins de cette science où la lumière n'est pas encore descendue et lui apprend la méthode dont il usera pour s'y aventurer. Le professionnel doit continuer ses recherches, ses études, non seulement pour satisfaire aux besoins immédiats de l'exercice de sa profession, solutionner une difficulté, servir l'intérêt de tel ou tel client, mais aussi afin d'étendre d'une façon désintéressée les connaissances puisées à l'université, éclairer davantage les parties obscures de la technique de sa profession, faire avancer la science dont elle vit. L'unique empirisme ne suffit plus. Le temps des recettes toutes faites est passé. Il faut sans cesse vivifier la pratique par la théorie, rechercher sous l'événement la cause, sous le fait le principe. Cette attitude, si elle n'est pas particulière à l'esprit français, est chez lui, plus que chez tout autre, réelle. « Bien rare en France, écrit Henri Bergson, sont les savants, les écrivains, les artistes et même les artisans qui s'absorbent dans la matérialité de ce qu'ils font, qui ne cherchent pas à extraire — fût-ce avec maladresse, fût-ce avec quelque naïveté — la philosophie de leur science, de leur art ou de leur métier ». Nos professionnels rendront à la cause française un premier service s'ils ne s'absorbent pas dans la matérialité de ce qu'ils font, s'ils s'élèvent au-dessus de la routine et de la besogne, vivent

d'avantage de la vie de l'esprit, étendent l'action de l'intelligence, alimentent la pratique par l'étude de la science dont est faite leur profession.

Ce souci d'ordre intellectuel se complète par un autre d'ordre moral. Toutes les vertus professionnelles se ramènent à la probité. En utilisant l'étymologie du mot, l'on peut entendre ici la droiture d'esprit et de cœur, mais celle dont l'on fournit des preuves. C'est la probité qui soumet le professionnel à l'observation stricte de tous ses devoirs, aussi bien ceux que lui imposent sa dignité d'homme et le christianisme que ceux qui relèvent de la discipline particulière à sa profession. Elle affine le sens de la responsabilité, si lourde pour l'homme auquel l'éducation et un haut rang social donnent figure de modèle. On parle des charges sociales de la propriété. Chaque avantage humain a les siennes, l'instruction acquise tout comme les postes d'honneur et de confiance. La responsabilité des classes professionnelles ! Qui d'entre nous s'en préoccupe ? C'est un chapitre de nos mœurs qu'il conviendrait d'étudier. Que de misères morales n'existeraient point si notre peuple n'avait reçu de la classe dirigeante que les exemples de l'austère vertu ! Etre probe ! Quelle arme plus sûre pourrions-nous manier contre certaines accusations lancées contre nous ? Cette vertu ne suffira point pourtant à tirer des professions tous les heureux effets que leur organisation laissa entrevoir. Elles sont plus que des gagne-pain. Elles ont une utilité sociale qui rend leur maintien nécessaire. Au médecin de constamment se souvenir que sa profession écarte mille obstacles des routes de la vie et aide ainsi les hommes à marcher vers leur fin éternelle ; à l'avocat de ne jamais oublier la collaboration qu'on lui demande d'apporter à l'œuvre de la justice. Ce sentiment animera leur façon d'agir. Ce qui doit impression-

ner le client c'est le respect qu'ils ont pour les idées fondamentales de leur profession et sa raison d'être, non le souci de profiter des difficultés d'autrui pour l'exploiter et s'enrichir. C'est en s'inspirant des vertus de l'âme française, si prompte au dévouement et à la générosité, que le professionnel aura la force d'élever à cette hauteur la pratique de son art ou de sa science. Là se trouvera à l'avenir son principal attrait. Longtemps les professionnels parurent les mieux rémunérés de nos travailleurs. Cela n'est plus et le jour n'est pas loin où maints ouvriers encaisseront de plus clairs bénéfices que le notaire ou l'avocat. A part de rares privilégiés, que d'épiciers arrondissent plus facilement leur budget que les professionnels? Ceux-ci, pour persévérer dans leur profession, devront vivre d'idées plus hautes que le désir de l'argent. La première qui les puisse soutenir dans leur carrière c'est la pensée de l'utilité sociale attachée aux professions quand elles sont vues à la lumière des causes qui les firent naître.

Le professionnel n'aura pas pleinement servi la cause française s'il restreint ses actes, remarquables d'intelligence, de probité, de sens social, à réhabiliter les professions et à leur faire produire, dans leurs limites, de meilleurs résultats. Il lui faut porter ses regards au delà de son champ de travail, s'intéresser aux questions d'ordre général qui agitent le pays, se livrer parfois à l'action extérieure.

— Mais la profession, tout comme le métier, a son côté pratique, épuisant, tout rempli du soin de gagner le pain. Et de même que vous n'exigez rien du forgeron qui tout le long du jour a frappé sur l'enclume, vous ne devez rien demander à l'ingénieur ou au notaire qui, le soir venu, est las de sa journée.

—A prendre la question de ce point de vue, il n'y aurait rien à répondre si notre société contemporaine n'avait pas fait aux professionnels physionomie de chefs, si, à raison de leur instruction et de leur aisance, elle n'exigeait pas d'eux un rôle à remplir en dehors de leur profession. On a fait des professionnels les dirigeants. Comment le seront-ils, s'ils demeurent exclusivement occupés de leur besogne, ne réservant qu'aux futilités leurs heures de répit ? Sortir parfois des obligations qui les tiennent rivés à leur besogne quotidienne, remplir les devoirs multiples que leur impose leur situation élevée, mettre en un mot chacun de leurs jours au service des autres, c'est à ce prix seulement qu'ils gagneront pour leurs professions le titre de *dirigeantes*. Comblés par l'instruction de plus d'avantages que les autres, qu'ils se considèrent tenus à des devoirs correspondants, qu'ils aient une vraie conception du rôle qu'ils peuvent et doivent jouer dans la société ! Etre de bons professionnels ne suffit plus. Hors de leur profession, maints services ne peuvent être rendus que par eux. Quels sont-ils ?

Autrefois nos professionnels se partageaient en deux groupes. Le premier se composait d'hommes préoccupés exclusivement de leur profession, médecins pour qui *saignare* et le reste constituaient l'horizon de la vie, notaires uniquement amoureux des actes même non authentiques, avocats sans cesse appliqués à faire plaider *Chicaneau*. Un deuxième groupe comprenait les évadés de la profession, les politiciens. De-ci de-là quelques dilettantes, âmes égarées dans les routes de la réalité et qui, à la veillée, s'attardaient à lire des vers ou de la prose, parfois même à en écrire. Leur influence, perdue dans la mêlée tapageuse des uns et dans la médiocrité des autres, s'évanouissait aussitôt comme l'ombre mouvante que vous faites sur les



murs, en marchant. Un changement s'est produit. Il importe de l'accentuer. Sous des causes diverses — préoccupations d'ordre national inculquées dès le collège, cercles d'études de l'*Association de la Jeunesse catholique canadienne française*, esprit public développé par quelques journaux, compréhension, accrue par l'effet de récents événements, des besoins de notre société canadienne — les professionnels, les jeunes surtout, reconnaissent la nécessité de se créer, à côté de leur devoir d'état, d'autres obligations. Vers quoi dirigeront-ils ce surcroît d'activité?

Dans l'ordre intellectuel; aux professionnels appartient de former cette classe lettrée qui fait naître l'atmosphère favorable aux œuvres de l'esprit, à l'éclosion et à la reconnaissance des talents. A qui laissera-t-on le soin de goûter les œuvres du poète, du prosateur, du peintre ou du sculpteur? En tout premier lieu, à ceux qui, sous la formation spéciale nécessaire à leur profession, ont mis la culture générale. Quels services nos milliers de professionnels rendront à la pensée française le jour où, grâce à leur haute culture, à l'étendue de leurs connaissances, à leur goût relevé, ils formeront à nos écrivains et à nos artistes le public qu'ils réclament, le public qui appréciera leurs œuvres et leur apportera sympathie et encouragement. Mais la cause française réclame des professionnels plus que des plaisirs de dilettante. Ils doivent agir. A eux de remuer les idées, de répandre par la plume ou la parole les opinions qui aident à conserver les éléments de notre nationalité, la foi, la langue, les lois. Ce sont les collaborateurs nécessaires des mouvements et des œuvres voués à la durée de nos traditions, de tout ce qui forme notre hérité français. Pour ne s'arrêter qu'à l'un des chapitres de cette catégorie de devoirs, quelle aide les professionnels peuvent fournir au maintien ici du parler français! Com-

bien d'entre eux peuvent revendiquer publiquement ses droits ! Tous doivent, par leur façon correcte et élégante de l'écrire ou de le parler, montrer le cas qu'ils en font, le charme qu'il met dans notre vie canadienne.

Les professionnels peuvent en d'autres domaines fortifier les œuvres de la pensée française. La politique n'est plus la seule distraction à leurs devoirs professionnels. Aux jours de la période agricole, quand l'activité se concentrait autour des fermes dont les champs se déroulaient dans la paix le long du Saint-Laurent ou du Richelieu, le professionnel pouvait se contenter de l'exercice de sa profession ou des discours politiques. Les luttes importantes étaient d'ordre constitutionnel. Les paroles se faisaient les porteuses des revendications du peuple et les professionnels trouvaient là un légitime emploi. Ces jours ont passé. Des indices révèlent même qu'ils sont sur le terrain politique en moins grande demande qu'autrefois. Les ouvriers et les agriculteurs recherchent de plus en plus les suffrages populaires. Ils ont meilleure chance que les professionnels d'attirer l'attention de la foule. Ce n'est pas une raison pour les professionnels de se faire peuple, de cacher leur supériorité intellectuelle dans l'espoir d'atteindre au succès. Les idées ne doivent pas être étrangères à l'art de diriger les affaires publiques. Les professionnels qu'attire la politique ont leur place au premier rang de ceux qui cherchent à faire triompher les idées dans l'administration de la chose publique. N'abandonnons ni au hasard ni à l'ignorance les problèmes politiques et que les professionnels que choisit le suffrage populaire apportent dans la carrière parlementaire le souci d'éclairer nos questions d'intérêt général et celui de faire entrer le patriotisme dans leur solution.

A mesure que le terrain politique devient de moins en moins favorable aux professionnels, un autre, celui de l'action sociale, leur apparaît de plus en plus propice aux œuvres opportunes et utiles. Le devoir social appelle impérieusement les professionnels. Il faut des actes, des œuvres de prévoyance et d'assistance sociale. Pourquoi les professionnels n'y tiendraient-ils pas la première place ? Au règlement de la question sociale, il faut l'éducation morale, l'organisation professionnelle, parfois aussi l'intervention du législateur. Ces réformes supposent l'observation préalable des faits, l'étude des lois relatives à la production et à la circulation des richesses. Vers 1896, quand les catholiques français commencèrent de s'intéresser en plus grand nombre à la question sociale, Mgr d'Hulst les mit en garde contre l'illusion de croire que la générosité de cœur suffirait à tout. Rappelant que la recherche théorique est nécessaire en toute chose, il réservait l'action décisive à l'homme qui pense, qui regarde les questions en face et dont les solutions, méprisées un temps, restent comme la réserve et l'espérance du lendemain. « Je me réjouis, ajoutait l'orateur, de voir que de plus en plus ceux qui d'abord n'avaient écouté que leur cœur en venant se mettre au service des ouvriers sentent la nécessité de cultiver leur esprit et d'agrandir leurs connaissances pour être à la hauteur de la tâche qu'ils se sont imposée ». En notre pays aussi il faut des hommes qui approfondissent les questions sociales, découvrent leurs antécédents historiques et leurs conditions présentes, cherchent, pour les régler, les moyens d'harmoniser les lois économiques avec les principes de la vérité et de la morale. Les professionnels ont leur place marquée près des spécialistes qui s'arrêtent à l'étude de cet aspect de notre vie publique. Leur esprit cultivé les destine à l'étude de ces problèmes nouveaux.

S'ils ont exercé leur profession dans un esprit d'utilisation générale, ils sont prêts aux efforts et aux sacrifices qu'exige la pensée d'autrui. Du fait que Dieu leur assigna un rang élevé les devoirs s'accroissent. Peuvent-ils demeurer indifférents aux problèmes que pose de nos jours l'activité humaine? Refuseront-ils d'aider à l'amoindrissement des malaises que font naître entre le riche et le pauvre les formes agrandies du commerce et de l'industrie? Penser l'action juste, la vouloir, aider à sa réalisation; nouvelle mission que remplira le professionnel sur le terrain social. En ces heures difficiles, il lui est réservé de devenir un être de volonté clairvoyante pour indiquer la voie droite, un être de générosité qui, après avoir observé, réfléchi, enquêté, étudié, emploiera son esprit et son cœur à faire disparaître quelques-unes des misères imméritées dont souffrent tant d'êtres humains.

Le labeur du professionnel ne tient donc pas tout entier dans les limites de sa profession et à côté de celle-ci l'attend une tâche nécessaire et de lointaine portée. Participer à une œuvre d'assistance charitable ou de réforme sociale, prendre rang dans une association vouée à la culture des arts, seconder, sans le moindre souci d'intérêt personnel, un mouvement dont l'objet est le développement de la personnalité, l'éveil de l'esprit public, l'élévation de l'âme nationale, moyens divers dont usera le professionnel pour compléter la série des services que réclame de lui la cause française.

On redoutera, peut-être, que cet intérêt porté aux choses du dehors ne fasse baisser le niveau professionnel. A-t-on le droit de divertir de son devoir d'état une parcelle de son temps et de son énergie? Le premier souci d'un professionnel doit être voué à sa profession. Dans son intérêt, dans celui du public qu'il invite dans son cabi-

net de consultation, il a l'obligation d'atteindre à la compétence. Etre le premier dans son emploi, c'est le but vers lequel doit tendre nécessairement tout professionnel. Mais le labeur du bureau terminé, que d'heures gaspillées ! A part certains laborieux qui poussent à fond l'étude des matières relevant de leur profession et conservent, après deux ou trois ans de pratique, quelque goût pour la théorie, combien se contentent d'expédier leur besogne de façon empirique et routinière, abandonnant leurs loisirs à des riens, à des plaisirs d'une mondanité fiévreuse ou d'une monotonie vide ! Leur esprit s'alanguit peu à peu dans le retour constant des mêmes inutilités. Pourquoi ne consacraient-ils pas ces minutes libres aux choses de la pensée, à des études d'un ordre général, au développement d'œuvres charitables et sociales qui, élargissant le champ de leur expérience, perfectionneraient leur personnalité, apportaient un précieux appoint à leurs compatriotes ?

Si le professionnel veut enlever l'étroitesse à ses facultés intellectuelles, leur fournir vigueur et pénétration, il regardera de fois à autre au delà de son champ accoutumé de travail. Les œillères rétrécissent le champ de la vision. Sans compter les limites qu'impose à l'esprit un enseignement trop spécial, « une forme mitigée de l'ignorance » dit J. Guyau, l'on constate que le cerveau d'un homme uniquement professionnel est exposé à ne jamais donner toute sa valeur. Son esprit, préoccupé sans cesse de la même besogne, se fait un lit de la routine ; il s'habitue à envisager hommes et choses sous le même angle, à marcher toujours dans le même chemin vers la solution de problèmes dont le fond varie peu. Ses facultés supérieures s'atrophient. Il n'atteint pas au niveau intellectuel qu'il eût connu avec dans sa vie plus de variété, plus d'entrain. Il deviendra un autre être s'il continue de penser en commun avec ses

concitoyens, s'il plonge parfois son esprit dans le courant des idées générales, s'il se préoccupe des questions autour desquelles se concentre l'activité de l'âme nationale. Se dégageant des intérêts individuels, si féconds en égoïsme, il puisera, dans l'étude des questions d'un ordre élevé, dans la participation à une œuvre de portée sociale, plus d'ampleur, plus de virilité, plus d'indépendance. Il saisira mieux du reste les rapports qui unissent sa profession à la société où il vit et ce lui sera raison de donner à son activité professionnelle son véritable sens. Si tant de professionnels offrent le spectacle d'individualités incomplètement développées, si l'on compte chez eux tant d'intelligences endormies ou frivoles sur lesquelles les idées glissent sans pénétrer jamais, c'est dû en partie à l'emprisonnement de leur esprit dans une pensée étroitement professionnelle, qu'ils n'ont pas su élargir ni fortifier d'expériences nouvelles. Ils ont omis de se créer un idéal intime, une volonté puissante d'aider à tout ce qui peut servir les autres. Il demeure, en chaque âme humaine, à côté d'un instinct de grandeur, le penchant vers l'abdication et l'inertie. Si le cœur n'est pas remué par la charité, si le cerveau ne renouvelle pas ses idées, l'on s'endort dans la routine et l'égoïsme, l'on cède aux forces de la pesanteur, l'on s'abandonne à la vie médiocre. Cette attitude, si nuisible aux professionnels, est la cause souvent de l'insuffisance ou de l'avortement de tant d'œuvres excellentes. Que d'initiatives auraient un lendemain, que de résultats obtenus si tant d'hommes instruits ne donnaient pas aux futilités les loisirs qu'ils doivent à des préoccupations élevées et graves ! C'est une dette à leur race qu'ils refusent d'acquitter. Elle en demeure plus pauvre tandis que leur existence se clôt sur ce mot triste de Ruskin : « La vie pour eux s'est fanée comme les herbes mauvaises dans les prairies stériles ».

\* \* \*

Les professionnels continueront d'occuper un haut rang s'ils joignent à la compréhension de tous leurs devoirs l'énergie de les accomplir. Des classes supérieures existent toujours mais il n'est pas dit que leurs catégories de gens ne changeront pas. Poussés par les lois naturelles certains éléments dépassent le niveau commun. Des êtres s'élèvent au-dessus des autres. Mais les sommets ne sont pas irrévocablement assignés aux mêmes hommes. Des transformations se produisent. On a jusqu'ici reconnu aux professions libérales une suprématie. Seule la justifie la supériorité établie sur la culture de l'esprit et l'élévation du caractère. C'est par les productions de l'intelligence et l'utilité sociale de leurs actes que les professionnels mériteront de nouveau le prestige dont les entourait naguère notre société. Ils ne s'imposent ni par l'argent ni par la force du grand nombre. D'autres classes sont plus riches ou plus nombreuses. La pensée et le vouloir, la formation scientifique et l'efficacité des vertus morales, l'esprit et le caractère, sont leurs traits distinctifs, les signes de leur vocation de chefs. S'inspirer de ces idées, en donner d'évidentes preuves au profit de notre société, paraît être présentement l'impérieux devoir des professionnels. Son accomplissement, relevant les professions libérales au jugement du peuple, les défendant contre de nouvelles venues qui les veulent supplanter, aidera à la survivance ici de forces intellectuelles et morales héritées de la France. Maintenir l'esprit en honneur, se soumettre à la probité et au dévouement, entourer la foule d'une active sympathie et d'une bonté agissante, c'est partout et toujours efficacement servir la cause française.

Antonio PERRAULT.

## NOTRE UNIVERSITÉ

---

Enfin, nous aurons *notre* Université !

L'universalité de notre joie doit maintenant se traduire par l'unanimité et l'entrain de notre action. Besognons avec méthode, avec ensemble, dans le sens de nos traditions nationales et religieuses.

La souscription est finie; notre libéralité doit durer. Que ceux qui ont de l'argent en donnent, et le plus possible. Tous, cependant, doivent apporter leur écot; il faut le quarantième de million de nos Crésus, et l'obole de la veuve de tous nos nécessiteux ! Entre ces extrêmes se rangent des milliers de gens à l'aise qui croient faire preuve de générosité en déposant lestement un billet de banque de dix piastres dans la corbeille aux fonds; c'est trop peu. Je connais des fonctionnaires qui en ont fait autant, et plus modestement. C'est mille, cinq mille piastres que nos indépendants de fortune auraient dû verser.

Que nous sommes peu habitués à donner ! Apprenons des Anglais comment s'édifient les institutions d'enseignement supérieur; cela vaudra mieux que de nous pâmer devant leurs belles « bâtisses ».

Toutefois, il importe que le *corps* soit grand, solide, beau et sain. Pour la gloire du nom français, il nous faut la plus belle université du Canada. Que « l'étranger voie avec un œil d'envie » la grandeur et l'harmonie de ses proportions, le goût esthétique de son style, le nombre et l'imposant de ses salles, l'outillage parfait de ses laboratoires, et les trésors de ses bibliothèques ! Cela est nécessaire. Nous vivons au pays des jugements fondés sur l'aspect...



Mais, avant tout, infusions à notre Université une *âme* créée à l'image de l'âme collective de la race, où s'harmonisent les hérédités immortelles des ancêtres, les fécondes lumières du génie français et les éternelles vérités de l'Évangile. Rien ne sert de se payer de mots ou de se nourrir de chimères; notre Université devra être canadienne-française ou elle sera incolore; elle devra être catholique ou elle sera inutile.

Mettons-nous bien dans la tête que nous serons de trop dans cette Amérique vouée au matérialisme grossier et à la neutralité plate, le jour où nous cesserons d'être des « dark Quebecers » et des « priest-ridden mutts ». Le Christ, qui fait et défait les nations, n'aura plus besoin de nous lorsque nous serons comme tous les autres, des areligieux nasillant le credo du « How to make money » dans la langue du protestantisme vécu, et nous disparaîtrons comme entité distincte. Ceux dont la seule religion est le français ne pourront résister davantage aux gaz asphyxiants de la libre pensée, et s'ils meurent en Français, leurs fils vivront en Anglais.

Donc, pas de travestissements des grandes faiseuses d'amorphes que sont les universités américaines; pas de miniatures des cerveaux sans âme que sont les universités étatistes de France.

Crânement, arborons notre drapeau; nous mériterons ainsi les munificences divines, et le respect de ceux qui ont cessé d'être ce que nous sommes, de vrais fils de croisés. Un corps robuste, une âme franche, claire, embrasée des feux de la foi, quel foyer de vie pour le *cerveau* de notre Université !

Cerveau latin, façonné à l'incomparable école du classicisme, pétri de bon sens, épris d'ordre et de mesure, **TOUT** homogène où la raison s'éclaire de foi et domine les

poussées utilitaires de l'imagination et de la sensibilité, quel atelier de haute culture et de spécialisation intense ! Comprendrons-nous jamais comme nous sommes riches au milieu de tant de pauvres dont nous envions parfois le sort ?

Mettons en œuvre le jeu admirable de nos *facultés* ; qu'elles se développent et s'affinent, se mêlent sans se confondre, dans l'harmonieuse poursuite d'un idéal commun : la supériorité dans tous les domaines de l'esprit humain.

Pour cela, nourrissons-nous de la moelle des lions de France ; elle est faite pour nous, nous sommes faits pour elle. Que l'intellectualité de la France catholique pénètre dans toutes les cellules du grand être moral que nous rêvons. Lettres et sciences, beaux-arts et histoire, médecine et droit, économie politique et agriculture, journalisme et pédagogie seront alors désinfectés du microbe de l'à peu près et du superficiel dont l'atmosphère de ce continent est saturée. Et les générations futures nous seront reconnaissantes d'avoir tant souffert pour conserver et accroître le plus riche patrimoine dont s'honore l'humanité.

Mais n'allons pas faire fi de ce que d'aucuns appelleraient des détails.

Songeons à nos maîtres. Nos professeurs, choisis avec soin en raison de leur compétence, soit, mais en raison surtout de l'influence morale que leur conduite et leur doctrine peuvent exercer sur des jeunes gens en formation, devront recevoir des appointements généreux et se consacrer tout entiers à leurs augustes fonctions. Qu'ils cessent de « faire de l'école » pour faire école !

Assez longtemps, nos professeurs ont été de pauvres tâcherons mal rétribués, et surmenés. Rendons un solennel hommage à leurs sacrifices et à leur dévouement ; c'est

juste. Il serait juste aussi de commencer à leur accorder le temps d'étudier et la tranquillité d'une honnête aisance.

Tant vaut le maître, tant vaut l'école. Quand nos professeurs auront tous étudié la pédagogie, et acquis la maîtrise de leur sujet auprès des coryphées de la France, ils distribueront à leurs disciples un pain plus substantiel; cela aussi devra venir. A qui la faute si ce n'est déjà fait?

Et nos étudiants? Nos étudiants, au lieu d'aller bride au vent, sans règlement intérieur, ni contrôle extérieur, devront être soumis à une discipline qui embrasse toute leur journée, et les force à un travail intensif et ardu. Pourquoi sont-ils totalement libres de gâcher leur temps, de se comporter comme des malotrus, et même... de se dévoyer lamentablement?

Nous en avons assez de la théorie du « self-control ». Un Latin a besoin de plus de contrainte, et ce qui est de la liberté pour un Anglo-saxon dégénère en licence pour un Français. Respectons donc les exigences ethniques de notre tempérament : nous avons besoin d'être bridés.

Seule, la carrière définitivement embrassée, avec les tuteurs que lui fournissent les réalités de la vie, peut nous empêcher, et encore ! de nous jeter tête baissée dans les folichonneries et les gaspillages éhontés de forces et de temps qui marquent le stage universitaire du plus grand nombre de nos étudiants. Nous aurons des compétences quand nous saurons protéger nos étudiants contre eux-mêmes, et contre les dangers auxquels nous les exposons si inconsidérément.

La maison des étudiants s'impose, et tout de suite. Elle établira des liens de saine fraternité entre les élèves des diverses facultés; elle constituera un centre intellectuel digne des futurs meneurs de la patrie; elle groupera les bonnes volontés génératrices de louables initiatives et d'ac-

tion efficace; surtout elle fera œuvre de préservation; et c'est là sa raison d'être.

Son prolongement naturel serait une grande Amicale de tous les « Anciens » de *Laval*. A part les joies intenses de ralliements périodiques, une association d'*alumni* nous procurerait la satisfaction de verser annuellement cinquante mille piastres dans la caisse universitaire... cinquante mille phagocytes qui protégeraient le corps, et par voie de conséquence assureraient un meilleur fonctionnement du cerveau, et un plus complet épanouissement de l'âme de notre ultime cause d'espérance: notre chère Université de Montréal.

Allons ! organisons-nous; il est plus que temps. Que le passé nous inspire et nous guide; que le présent unisse tous les cœurs dans une immense et féconde étreinte, pour que l'avenir nous trouve sur les sommets où nous appellent nos affinités françaises et notre mission providentielle. En tout cas, arrêtons d'emblée la dissipation insensée de nos énergies et de tant d'irradiantes clartés intellectuelles et morales. Nous pourrions illuminer l'Amérique du Nord avec ce que nous avons perdu.

Amédée MONET.

---

#### FORCÉMENT REMIS

L'encombrement des matières nous contraint à remettre au prochain numéro toute une série d'articles déjà composés, notamment une importante étude philologique du P. C.-A.-M. Paradis, un extrait d'une conférence de M. Aimé Dion, le texte des clauses du traité bulgare qui visent la protection des minorités.

## SIMPLE MISE AU POINT

M. Maxime Raymond nous adresse la lettre suivante :  
*Je constate que depuis quelque temps l'on fait à l'Action française des reproches assez graves. Elle songerait à supprimer nos relations intellectuelles avec la France; elle voudrait nous confiner exclusivement aux œuvres du terroir et enchaîner la liberté de l'art.*

*Je lis depuis ses débuts l'Action française; j'ai assisté à presque toutes ses conférences; j'ai fréquenté ses directeurs et ses principaux collaborateurs. J'avoue que je ne lui ai point découvert de si affreuses théories. Il me paraît que l'Action française s'en tient au nationalisme intellectuel, mais sans rien d'absolu, sans le dessein surtout d'une indépendance à l'égard de la France.*

*Dans l'article-programme de la revue (première année de l'Action française, p. 5), M. Édouard Montpetit écrivait qu'il «fallait parfaire les premières leçons données par nos institutions en envoyant nos jeunes gens étudier à l'étranger.» Dans la deuxième livraison de l'Action française, (pp. 37, 38, 39), l'abbé Groulx s'explique encore plus franchement. « Il nous revient, écrit-il, que l'on s'inquiète de la culture française en notre pays, parce que quelques-uns de nos prêtres et de nos éducateurs enseigneraient la désaffection de la France. Disons tout d'abord qu'en droite logique quelques intempérances de langage, quelques frasques d'isolés ne constituent nullement une opinion commune ni même une opinion courante. «L'abbé Groulx constate que nos éducateurs dans leur programme» font très large la part des grands maîtres de la littérature de France, qu'ils tiennent aussi la porte ouverte, quoique avec discrétion, aux meilleurs écrivains modernes et aux plus contemporains des contemporains. Et ils font ainsi, dit-il, non seule-*

ment parce que les maîtres de la pensée de France doivent rester les maîtres de notre insuffisance; mais parce qu'il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture.»

*L'abbé Groulx ne demande en somme que le droit de choisir entre les œuvres et les écoles françaises; et il ajoute: «Mais ce sont là, je puis le dire, nos seules réserves. Et aucune ne devra nous empêcher de faire de Paris et pour longtemps notre Mecque littéraire.» Pour réclamer les droits du régionalisme, l'abbé Groulx se trouvait alors en compagnie de M. Louvigny de Montigny, de M. Édouard Montpetit, de M. Jean Charbonneau. (Action française, première année, p. 40.)*

*J'ouvre encore le deuxième volume de l'Action française, p. 156, et je lis dans l'article de M. Antonio Perrault sur Nos forces intellectuelles: «Formons ailleurs nos spécialistes. Envoyons chaque année, une vingtaine de jeunes hommes étudier en Europe. Que de chaque faculté de notre université, que de chaque séminaire et collège, partent, l'automne, des élèves dont on aura éprouvé le talent et le caractère». M. Perrault est revenu sur le sujet dans son article sur Edmond de Nevers (Action française, 3ème vol. p. 135). Cette doctrine, elle fut encore soutenue par le dernier conférencier de l'Action française, M. Henri d'Arles.*

*Mais alors c'est donc une légende qu'on serait en train de fabriquer de toutes pièces. Les directeurs de l'Action française ne croient-ils pas opportun de mettre les choses au point ?*

Notre correspondant a parfaitement raison. *L'Action française* n'a jamais nourri le barbare projet de faire cesser nos échanges intellectuels entre la France et nous. M. Raymond le démontre lui-même: elle a dit et écrit expressément le contraire. Elle a toujours pensé qu'une grande

élite intellectuelle ne pouvait être formée avec les seules ressources de ce pays. Un de ses jeunes collaborateurs a pu signaler, et à bon droit, l'insuffisance des lectures françaises pour la formation de l'écrivain canadien : il n'est pas allé au delà de cette affirmation. Plus que d'autres peut-être nous sommes préoccupés des qualités morales de la future élite. Il nous paraît de quelque importance qu'elle revienne d'outre-mer avec la volonté de servir nos traditions, mais là s'arrêtent nos propres réserves.

L'*Action française*, il est vrai, n'a pas crié cette vérité à chacune de ses livraisons. Elle n'a ni le goût ni l'habitude de plaider les causes gagnées. Elle a fait mieux que de parler, elle a agi. On trouverait facilement parmi ses directeurs et ses principaux collaborateurs, ceux qui, en ces derniers temps, par les moyens qui leur étaient propres, ont essayé de préparer le départ pour l'Europe de nombreux étudiants.

L'*Action française* a favorisé le nationalisme intellectuel. Elle ne professe d'ailleurs aucun exclusivisme. Ceux qui se prétendent rivés par elle au roc du régionalisme, se donnent le rôle de Prométhées d'opéra. Elle n'a jamais dit : Hors du terroir pas de salut. Mais elle croit que la culture française ne signifie pas le déracinement; elle croit aussi que rester de son pays et de sa race, rester en possession de ses énergies natives ne fonde pas le talent mais peut le féconder. Elle se refuse à voir une antinomie entre l'exploitation des sujets nationaux et le culte des idées universelles et des grands thèmes généraux.

Si, d'ailleurs, elle veut le patriotisme des intelligences, ce n'est point seulement pour de vaines préoccupations littéraires, pour ramener tout le travail de la pensée à des peintures de vieilles mœurs canadiennes, à des contes, à des récits de terroir, à ce qu'on est convenu d'appeler la

littérature régionaliste. C'est tout l'effort intellectuel et dans tous les domaines qu'elle souhaite organiser au profit de la nationalité. Il lui semble que trop de problèmes se posent, trop de solutions se font attendre pour que l'exotisme, le dilettantisme deviennent des poses systématiques, pour qu'aux tâches urgentes ne songent pas d'abord les travailleurs de l'esprit. Que l'écrivain, que l'artiste aillent se former en France; mais que de retour au pays ils soient de chez eux.

On ne saurait sans injustice ramener tout le passé de l'*Action française* à une lutte contre l'anglicisme et à des campagnes en faveur de la littérature régionaliste. Les enquêtes de la revue, ses conférences, ses brochures de propagande, sa bibliothèque, ses manifestations publiques attestent que depuis longtemps le dessein primitif s'est élargi. Œuvre de défense et d'action elle tâche de réunir dans ses mains tous les moyens de propagande intellectuelle. Elle veut fournir au sentiment national tous ses appuis, tous ses éléments à la survie de la race. Peut-être qu'en cela même pourrait se résoudre l'originalité de l'*Action française*. Elle essaie de faire comprendre que la question de la langue ne saurait être traitée comme une question isolée, que la survivance française est liée au maintien d'autres forces. Elle tâche à faire voir la dépendance et l'ordre des problèmes; elle voudrait trouver la formule d'une action compréhensive qui ordonnerait les volontés dans la puissance.

Pour toutes ces raisons l'*Action française* n'a jamais été un groupe fermé. Elle ne saurait l'être. Elle accueille la collaboration de tous ceux qui, dans l'ordre du sentiment, mettent leur pays au premier rang et veulent servir leur race dans le respect de son âme et de ses traditions.



## BLANCHE D'HABERVILLE

---

*Voilà bien un des grands noms de notre histoire. Qui ne sait que ce glorieux anonyme ne l'est qu'à demi, et que l'héroïne de Philippe Aubert de Gaspé n'a pas vécu que dans son roman ?*

*C'était au lendemain de la conquête. Les canons vainqueurs s'étaient tus. Le long incendie allumé par un commandement impitoyable, venait de s'éteindre. La terre canadienne aurait pu s'appeler la terre de désolation. En ce temps-là, un souvenir de mort errait dans tous les foyers. Chaque jeune fille qui avait grandi, portait dans ses souvenirs d'enfant des images funèbres. Toutes se rappelaient qu'un jour, elles avaient dû, en toute hâte, fuir la maison qu'allait embraser la torche incendiaire. Elles avaient vu, le soir, ces longues traînées de feu qui encerclaient la petite patrie. Et longtemps, aussi loin que pouvaient aller leurs yeux, le long du fleuve Saint-Laurent, elles avaient vu le spectacle de côtes désertes, de bois calciné, de toits écroulés et noircis, tombeaux d'une vie heureuse, brisée pour longtemps.*

*Le malheur n'avait pas épargné les manoirs. L'incendie était monté jusqu'à eux; les vieilles demeures seigneuriales avaient flambé avec les dépendances, avec le moulin banal. L'infortune était grande au sein de la noblesse canadienne. Les beaux officiers de l'armée de M. de Montcalm, les héros de Carillon, de William-Henry, rentrés chez eux, vaincus et ruinés, vivaient dans des huttes, dans le moulin resté debout ou reconstruit à la hâte. A grand'peine, sur leur table pouvaient-ils mettre un peu de pain. Les d'Haberville, nous raconte P.-A. de Gaspé, l'oncle Raoul et sa nièce, « chargés du département des vivres », allaient dans les bois, tendre des collets pour prendre des lièvres et des perdrix, — ou, avec une traîne sauvage, se rendaient jusqu'au lac des Trois-Saumons, chercher des truites.*

Pour ces nobles déchus la séduction était grande, de la richesse anglaise. Hélas ! Les officiers aux somptueux habits rouges firent tourner bien des têtes de jeunes filles. Déjà, disent les vieilles chroniques, plusieurs avaient arboré le « chapeau de satin », coiffure des dames anglaises. Hélas ! après la défaite des armes, aurions-nous l'autre défaite, celle qui est définitive et navrante, celle des âmes ? Il y avait danger que l'engouement multipliât les alliances, le mélange des noms et du sang par lequel une race s'en va.

A cette heure périlleuse, quelques nobles demoiselles gardèrent pourtant la fierté française. Toutes, elles revivent dans cette Blanche d'Haberville, que nous n'avons ni assez connue, ni assez célébrée.

Blanche était une demoiselle de race noble. Le manoir des d'Haberville, vaste et somptueux, s'élevait avant la guerre, sur la rive du fleuve, là-bas, auprès de Saint-Jean Port-Joli. Le manoir avait été rasé comme tant d'autres. Avec lui, avait flambé la fortune seigneuriale. Un jour, chez les d'Haberville, maintenant pauvres, se présente M. Archibald Cameron de Locheill, officier de l'armée anglaise. Un mauvais hasard de la guerre a voulu qu'il fût le ravageur de Saint-Jean Port-Joli. Mais il garde pour lui le renom de sa loyauté, son titre d'ami d'enfance et de condisciple au collège de Québec, de Jules, le frère de Blanche, un commencement d'idylle avec Blanche elle-même.

Archibald Cameron de Locheill sollicite la main de Mademoiselle d'Haberville. Que va faire la noble enfant ? Autour d'elle elle n'entend parler que de démission. Dans sa propre famille, la résistance mollit. Mais, par bonheur, l'élégance française garde encore tout son empire sur cette conscience de jeune fille. Et quels beaux et généreux accents dans sa réponse au solliciteur : « Vous m'offensez, Capitaine Archibald Cameron de Locheill. Vous n'avez donc pas réflé-

chi à ce qu'il y a de blessant, de cruel, dans l'offre que vous me faites ! Est-ce lorsque la torche incendiaire que vous et les vôtres avez promenée sur ma malheureuse patrie est à peine éteinte, que vous me faites une telle proposition ! Est-ce lorsque la fumée s'élève encore de nos masures en ruines, que vous m'offrez la main d'un des incendiaires ? Ce serait une ironie bien cruelle que d'allumer le flambeau de l'hyménée aux cendres fumantes de ma malheureuse patrie. On dirait, capitaine de Locheill, que, maintenant riche, vous avez acheté avec votre or, la main de la pauvre fille canadienne; et jamais une d'Haberville ne consentira à une telle humiliation. Jamais, jamais, mon cher Arché ».

Jules, son frère, intervient en faveur de M. de Locheill évincé. Blanche ne faiblit point. « Est-ce une d'Haberville qui sera la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada ? » répond-elle à son frère avec sa fierté de grande race blessée. « ... On croirait, comme je l'ai dit à Arché, pour suit-elle, que le fier Breton, après avoir vaincu et ruiné le père, a acheté avec son or la pauvre fille canadienne, trop heureuse de se donner à ce prix. Oh ! jamais ! jamais ! »

« Ame sublime ! » dirons-nous avec Jules d'Haberville. Salut à toi, ô Blanche, noble fille de Saint-Jean Port-Joli. Ne pleure pas trop, ô ma sœur lointaine, l'éroulement d'un juste bonheur rêvé. Ton geste nous a sauvés de tant de défaillances, et de loin, de si loin, nous entretient encore dans nos invincibles déterminations. Sois remerciée de cette victoire qui n'est pas si au-dessous de celles de Carillon et de Sainte-Foy. Parce qu'un jour, dans la Nouvelle-France, ton cœur et celui de tes compagnes furent assez hauts pour repousser la fortune et les alliances étrangères, notre race a survécu. Salut à toi, ô Blanche d'Haberville !

Joyberte SOULANGES.

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

---

### LE RÉGIONALISME ET L'ACTION FRANÇAISE

---

Le régionalisme subit son procès devant l'opinion. Cela nous fait un beau sujet de conversation. On saisit, dans le colloque, des refrains de l'*Internationale* littéraire, mais l'ensemble des propos touche à des problèmes de chez nous; tant pis pour le système.

L'*Action française* devait s'attendre à la réaction. Elle n'a pas à se plaindre. Il est des conditions plus humiliantes : les réactionnaires du moment sont des hommes d'esprit et nous les soupçonnons fort de n'être pas aussi méchants que leurs gros mots y tâchent. Il lui est bien impossible, en tout cas, de prendre au tragique des fusées derrière lesquelles ne s'est pas encore dessinée la trajectoire de très gros boulets. C'est visiblement un jeu d'esprit où quelques-uns des joueurs se pipent, mais ce n'est pas du temps perdu.

Une question reste à l'étude, qui mérite d'y rester. De beaux talents, tout en daubant l'*Action française* et le régionalisme, s'emploient à l'envi à faire de l'action française au Canada. Ils ne sont pas déracinés, c'est l'essentiel. Le feu de la critique, en éprouvant la valeur des doctrines, va faire saisir les imperfections ou les excès des méthodes. Nous sommes d'accord à vouloir le progrès de la pensée et de l'art français au Canada. Ne se peut-il pas, suivant la judicieuse remarque de M. Antonio Perrault, que l'on suive « à défaut des mêmes routes, les mêmes directions? » A force de s'échanger des leçons de « dis-

cernement, » tous les partis finiront par en user jusqu'à observer les nuances entre le panégyrique et l'éreintement.

En attendant que les maîtres aient trouvé les formules qui faciliteront une si élégante évolution chez nos esprits latins, prompts à entrer en lice dès qu'on jette sur le tapis des idées générales, il sera bien permis à la chronique de résumer l'histoire de l'idée régionaliste au pays.

Car l'idée n'est pas d'aujourd'hui. Le nom chez nous est assez récent. A propos de Barrès et de son œuvre, M. l'abbé Émile Chartier l'a employé en 1910, dans ses *Pages de combat*. Je ne crois pas que le mot régionalisme ait servi avant cette époque à désigner une doctrine littéraire spécialement canadienne. M. l'abbé Groulx a repris le mot dans un article-manifeste de l'*Action française*, en février 1917. Or depuis l'armistice on fait la guerre au régionalisme.

Ne serait-ce pas — je risque en tremblant cette opinion — qu'on a eu le tort d'importer hâtivement un mot qui comporte en France un sens générique ? Tantôt il s'y confond avec les mots fédéralisme, décentralisation, déconcentration, et couvre un programme d'action politique, sociale ou économique. A d'autres heures, il désignera spécifiquement une doctrine littéraire. Qui ne voit que le mot se charge là-bas des passions complexes soulevées par une situation politique sans équivalent chez nous ? M. Le Bidois signalait l'autre soir — avec une délicatesse que nous ne nous chargeons pas d'apprécier — les deux sens du mot nationalisme, selon qu'on l'emploie en France ou ailleurs. Au cours du dix-neuvième siècle, nous nous sommes souvent querellés pour avoir mis en cours, sans tenir compte de leur origine ou de leurs dégradations successives, des vocables qui naissent ou évoluent là-bas au gré de circonstances locales et transitoires. Et nous nous

sommes échangé des critiques désobligeantes, sans être toujours vraiment divisés sur les questions de fond. Chacun doit avoir des exemples dans sa mémoire. Dire que les nuances modernes de plusieurs mots français ne s'adaptent pas exactement aux réalités de notre vie, ce n'est pas, je pense, énoncer une découverte, et l'on ne blesse personne en disant que l'oubli de ce fait favorise l'ambiguïté, qui exaspère les débats. On ne s'entend plus quand on ne parle pas assez la langue de son pays; et j'espère qu'on ne séparera pas cette proposition de son contexte. L'importation sans triage a bien au moins un danger, celui d'enlever à notre langue son premier mérite de langue humaine et française, celui d'être toujours intelligible.

Qu'on relise, dans *Le Régionalisme*, ouvrage de M. Charles Brun, le chapitre intitulé : *Le régionalisme intellectuel*. M. l'abbé Maurault en a reproduit, dans sa conférence d'Ottawa, les passages essentiels : « La connaissance approfondie d'une région, dans son passé, ses traditions, ses mœurs; la traduction de la sensibilité particulière à cette région; une qualité propre d'imagination et un choix d'images empruntées au « décor » régional; plus spécialement : pour le littérateur, etc.<sup>1</sup> » On peut voir, après toutes ces définitions, poindre la première et suprême préoccupation du régionaliste de France : « Il conviendrait de ne pas oublier que le régionalisme se propose de substituer au régime centralisateur un autre régime, plus favorable à l'expansion des originalités. Il n'est personne même parmi les adversaires de la décentralisation politique, qui ne loue et ne souhaite la décentralisation intellectuelle; cependant, si cette dernière peut, nous l'avons dit,

<sup>1</sup> Cf. *Le Régionalisme*, par Ch. Bruno-Bloud, 1911, p. 143.

être une cause, parce qu'elle permet à une région de se ressaisir, elle n'est, en dernière analyse, qu'un effet.<sup>1</sup>

On saisit dans cette franche déclaration les causes politiques de l'opposition faite au régionalisme français par les républicains bon teint. On peut se demander si quelques-uns des nôtres, récemment revenus de France, n'ont pas à leur insu épousé contre l'idée de la nationalisation de la littérature canadienne-française, des griefs que les partisans de l'unité administrative et politique de la France étendent sciemment à tout régionalisme, même intellectuel.

Encore une fois, nous ne voulons pas prêter aux adversaires de l'*Action française* des motifs moins profonds que ceux qu'ils énoncent, mais notre passé nous enseigne à nous défier de nos polémiques. « Les querelles ne dureraient pas longtemps si le tort n'était que d'un côté », a dit La Rochefoucauld : les trois quarts des nôtres auraient bientôt cessé faute d'aliment, si l'on avait eu le soin de s'entendre sur les termes du litige.

Cette impression se fortifie du fait que l'idée d'une littérature, nationale d'inspiration, n'a guère rencontré chez nous d'hostilité jusqu'au jour où l'on s'est avisé, par souci de la brièveté commode, de lui donner le nom d'un système d'une toute autre étendue.

Il y a une quinzaine d'années, un professeur de l'Université Laval donna à Québec une conférence sur la *Nationalisation de la littérature canadienne*. Personne n'en fut blessé. L'abbé Camille Roy reprenait la question au point où l'avait laissée Crémazie. Plus confiant que le poète exilé, le conférencier citait ce mot d'ordre répété par tous nos publicistes et nos critiques d'alors : « Traiter des sujets

<sup>1</sup> Id. p. 146.

canadiens et les traiter d'une façon canadienne », et il l'adoptait avec des réserves. Relisez sa thèse <sup>1</sup>

On ne saurait être plus modéré. « Il ne faut pas enfermer l'écrivain canadien dans l'étude de l'histoire, des mœurs, de la nature de son pays. » Nos romanciers auraient tort de s'interdire l'étude des « problèmes les plus généraux de la psychologie. » De même nos poètes lyriques ne devront pas se croire fermé le domaine de « tous les sentiments à coup sûr internationaux, et communs à toutes les âmes, que la vie et la mort, la joie et la tristesse, l'amour et la haine éveillent en nous ».

Rien de ce qui est humain ne nous doit être étranger. Il est même d'avis qu'on laisse les écrivains canadiens soumettre parfois leur esprit, leur goût, leurs habitudes de penser, leur âme, et, pour ainsi dire, leur conscience littéraire aux influences qui viennent de l'étranger.

Il redoute pour notre art les conséquences d'une politique de protection à outrance. Voilà des concessions appréciables. Elles devraient suffire à faire saisir le sens de sa proposition essentielle. « Si nous avons tout à gagner en demandant à la France de nous livrer le secret de son art merveilleux, nous aurions tout à perdre, si, par le fait de ces relations, nous ne devenions que des écrivains français égarés sur les bords du Saint-Laurent ».

Il appuie cette proposition de bons arguments qui ne sont pas encore si vieillots. Un critique français, M. Charles ab der Halden nous avait donné les mêmes avis appuyés sur d'aussi convaincantes raisons. <sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Essais sur la littérature canadienne*, par l'abbé C. Roy, Québec, 1907, pp. 345 et s. Conférence sur la *Nationalisation de la littérature canadienne*, donnée en 1904.

<sup>2</sup> *Études de littérature canadienne française*, par Ch. ab der Halden, Paris, Rudeval, 1904. On se souvient que feu Jules Fournier ayant, dans un spirituel article de la *Revue canadienne*, agacé M. ab der Hal-



M. l'abbé Roy continue. Si nous renonçons à une certaine autonomie littéraire ainsi entendue, nous aurons la tentation de chercher à nous grandir « par des procédés plutôt factices », et de faire des articles et des livres « où le fond n'est qu'un démarquage du livre français ».

Rien n'empêche donc de puiser partout le fin et le fond de tout, mais, après avoir laissé les choses faire leur empreinte en notre âme, il nous faut nous les assimiler par la méditation personnelle, féconder avec notre esprit cette riche matière et la faire « passer, pour ainsi dire, à travers cette âme canadienne, à travers ce tempérament qui est nôtre, et qui laissera sur cette substance l'impression et le mouvement de sa propre vie ».

Car il existe un pays nommé le Canada où vivent des Canadiens français. Et notre histoire n'est pas un chapitre de l'histoire de la France contemporaine. « Par toutes ces traditions conscientes ou machinales, qui sont le fond de notre esprit, nous nous rattachons étroitement à la France très chrétienne, à celle qui a précédé ou qui n'a pas fait la Révolution ». Il peut y avoir chez nous des gens qui le regrettent, ils ne peuvent pas changer les faits. Et s'ils entendent relever chez nous l'art et la pensée française, encore faut-il qu'ils procèdent de façon positive. Edmond de Nevers, de par sa seconde culture, se fût peut-être mieux accommodé d'un public de France, lui qui, au surplus, croyait constater que le Canada n'a pas encore

den, il parut de ce dernier de *Nouvelles études de littérature canadienne française* (1907), où se lit à peu près le contraire de sa première idée : « Si le Canada ne jouit pas et ne peut pas jouir de son autonomie littéraire, il garde jalousement son autonomie philosophique et morale, et ne saurait demander à Paris le mot d'ordre. Les Français qui ont parlé de votre pays ont trop souvent oublié cette vérité et les mieux intentionnés parfois se sont heurtés à une sorte de susceptibilité chatouilleuse qui ne saurait admettre les leçons, les critiques ou la pitié ». Préface, p. XII.

pour les Canadiens les attributs et la force d'attraction des vieilles patries.

Né Canadien, il n'écrivit pourtant pas une ligne qui ne fût destinée avant tout aux siens. En quoi eût-il servi leur cause, celle de la pensée et même celle de l'art, s'il se fût obstiné à les blâmer de ne pas se croire toujours des Français en exil ?

L'abbé Camille Roy étudie l'âme canadienne. Elle a raison d'être humble, si l'on veut. Mais sûrement son histoire, ses mœurs religieuses, politiques, sociales en font quelque chose de distinct. Le climat, le voisinage, la séparation ont agi.

Certains écrivains de Belgique ou de Suisse imitent les Parisiens. Leur exemple n'est peut-être pas à suivre. Beaucoup de patriotes s'inquiètent de la force de l'attraction exercée par Paris et Berlin sur les talents belges et suisses qui deviennent « des émigrés à l'intérieur » et perdent tout contact avec le public de leur pays sans atteindre toujours le public étranger qu'ils courtisent.

Il s'agit d'une chose sérieuse. Fixer notre goût littéraire sans tenir compte des conditions et des circonstances de notre vie nationale, ce serait pour la critique, oublier que la littérature, plutôt qu'un art frivole, doit être « l'expression de la vie dans ce qu'elle a de plus intime, de plus sérieux et de plus profond ».

Il n'est pas question de satisfaire d'abord le goût des lecteurs étrangers. Ne serons-nous toujours que des « colons littéraires » ? Même si par modestie l'on tient à ce titre, il reste que cette colonie a sa vie propre. Admettons qu'elle ne puisse pas encore réclamer l'indépendance, trouvera-t-on trop ambitieux ses désirs d'autonomie intellectuelle ?

La rhétorique du citoyen de l'univers conduira peut-être plus vite au succès ceux des nôtres qui s'en réclament. N'oublions pas qu'il s'agit d'une discipline intellectuelle, et qu'on ne saurait l'instituer sur des phénomènes d'exception. La moyenne des talents gagnera, croyons-nous, à se développer d'abord dans une atmosphère de traditions, d'idées, de faits propres au pays natal. Sans insister sur les autres éléments, le concept même de nos traditions, qu'il faut rattacher à leurs origines, nous fait une loi d'étendre ce cercle dans le temps comme dans l'espace.

Les régionalistes sont loin de s'y opposer ; je crois même que leur préoccupation maîtresse est là. On leur crie : Vous voulez limiter notre champ visuel, réprimer tout élan, étouffer toute inspiration qui ne soit pas d'origine régionale. Votre doctrine est oppressive, étouffante. — Ils reprennent : Qu'à cela ne tienne, vous pouvez aller prendre l'air au dehors. Il ne faut pas tant vous fâcher, voyons ! — A quoi on réplique courroucé : Vous nous excommuniez, pontifes de l'heure des vaches ?... Alors ? — Il devient gênant de continuer à causer.

Au temps où l'on parlait de ces questions avec sérénité — c'était avant la guerre qui a dérangé tant de choses — le critique, que nous avons cité,<sup>1</sup> appliquait au livre de vers de M. Paul Morin, *Le Paon d'email*, les principes énoncés dans sa théorie sur la littérature nationale : « Il n'y a rien, dans les vers de M. Paul Morin, qui révèle son origine canadienne-française, qui indique une inspiration locale, une influence du milieu familial, social et régional », (le mot est entré dans notre vocabulaire, on le voit, depuis la conférence de 1904), « et c'est à dérouter tous ceux qui croient encore aux ingénieuses théories de Montesquieu

<sup>1</sup> Abbé Camille Roy. *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne*, Québec, 1914. — L'article sur le *Paon d'Email* est de 1911.

et d'Hippolyte Taine ». Il ne blâme pourtant pas l'auteur d'avoir peint « ce que là-bas en Europe où il a voyagé et étudié, ses yeux et son imagination ont aperçu. Car, s'il est bon de *nationaliser* notre littérature, il ne faut pas le faire jusqu'au point de rétrécir, à la ligne précise de nos horizons, le champ visuel de l'esprit canadien. Tout ce qui est humain peut intéresser nos âmes canadiennes et il est bien permis à nos poètes d'aller chercher hors des paysages laurentiens l'objet de leurs chants, pourvu... qu'ils y réussissent. Or, M. Paul Morin y a suffisamment réussi ».

L'abbé Roy fait des réserves bienveillantes sur l'inspiration paganisante et sur le sensualisme des vers du jeune dilettante. Mais toute sa thèse est aussi modérée que les passages cités. Nous croyons nous souvenir que M. Olivar Asselin, à moins que ce ne soit M. Jules Fournier, décerna un jour à M. l'abbé Camille Roy un brevet de compétence spéciale, pour avoir « le premier mis de l'intelligence dans notre critique ». Il est vrai que M. Asselin nous apprend « qu'heureusement pour lui, il n'en est pas resté depuis, dans ses lectures, à la critique de M. Camille Roy ». Nous avons cru bon, en considération de mérites antérieurement reconnus, de citer les textes principaux de cette thèse de 1904, sur ce qu'on appelle aujourd'hui le régionalisme, ou encore, aux jours de digestion lente et acide, l'indigénisme.

Hâtons-nous de l'avouer, au delà des chicanes verbales, il y a ici une querelle d'idées entre des critiques, braves gens, mais dont c'est le métier de n'être pas toujours aimables pour les confrères.

« La critique, a écrit Émile Faguet, a été si considérable en France dans cette seconde moitié du dix-neuvième siècle, qu'elle est devenue un genre littéraire, et si abon-

dante qu'on a craint, si tous les écrivains se faisaient critiques, qu'il n'y eût plus d'écrivains à critiquer, et que la critique pérît d'inanition dans son triomphe même, craintes que les critiques ont dissipées très vite en se critiquant eux-mêmes les uns les autres, et en montrant que de cette manière les choses pourraient aller indéfiniment. »<sup>1</sup>

Nous sommes bien dans le mouvement, et notre littérature s'attache, fidèle comme l'ombre, à la littérature de la mère-patrie. Que faut-il de plus pour que nos critiques se tendent les bras ?

Soyons amis... c'est moi qui t'en convie.

Dans un article daté de 1910, M. l'abbé Émile Chartier a résumé la théorie et l'histoire du régionalisme français.<sup>2</sup> Il raconte les faits, expose la doctrine et constate qu'elle a franchi l'Atlantique et trouvé son expression dans le projet que l'on sait. Bien qu'il écrive des *Pages de combat*, l'auteur n'a pas encore d'adversaires en vue—quand il écrit sa conclusion. Il loue la perfection littéraire, et surtout la valeur d'un livre de Barrès. Puis il entraîne le lecteur à une résolution, celle « de fréquenter davantage la terre de nos ancêtres et le sol où ils dorment pour apprendre d'eux la grande leçon de leur vie et rendre, à leur exemple, notre vie plus utile à notre patrie qu'à nous ».

« Si nous étions assez heureux pour ne pas faillir à ces résolutions, même pour les inspirer à d'autres, nous estimerions nous être préparés suffisamment à servir, avec la cause du régionalisme littéraire, la cause du régionalisme religieux et patriotique ».

Il serait facile de signaler ici le périlleux rapprochement de certaines idées et de certains mots. Mais pas-

<sup>1</sup> *Histoire de la littérature française*, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à nos jours, Plon-Nourrit, 1909, p. 442.

<sup>2</sup> *Pages de combat*, par l'abbé E. Chartier. Article sur Maurice Barrès, pp. 112 et s.

sons. Il semblait qu'on eût trouvé sa voie, sans l'avoir tout à fait perdue. La *Société du Parler français*, l'*Association catholique de la Jeunesse*, tenaient au programme les études nationales. L'*Enseignement primaire* ouvrait « une source nouvelle d'information aux enfants de nos écoles ». Les études classiques suivaient des programmes où l'histoire du pays trouvait davantage sa place. Des livres parurent dont on peut dire qu'ils ont au moins prouvé la fécondité de l'idée régionaliste. Et des revues, d'inégale valeur, en naquirent, les unes pour mourir en fleur, les autres, comme l'*Action française*, avec bonne envie de vivre. Mais il convient d'être modeste.

Sérieusement, il faut se réjouir de tous les traits de lumière projetés sur le problème de notre orientation intellectuelle. L'*Action française* admet volontiers qu'il y a plusieurs manières de servir la cause. Ses ouvriers osent seulement demander qu'on ne leur impute ni la prétention de diriger tout le mouvement des intelligences du pays, ni le noir projet de rompre avec la pensée et l'art français, ni l'intention naïve de ramener toute l'activité de nos esprits au culte du folk-lore. Il n'est ni généreux, ni même équitable de les en accuser.<sup>1</sup>

Ils confessent même volontiers qu'on n'est pas un grand esprit et qu'on ne fait pas de chefs-d'œuvre par cela seul qu'on aime son pays à leur façon. Le régionalisme — si l'on tient à imposer ce nom à leur désir de voir tous les talents de notre jeune pays le servir efficacement — ne supplée point le talent. Est-il loyal de les tenir responsables des compositions d'écoliers ou des essais de débutants ?

Et maintenant, la question des personnes mise de côté — au fait, elle importe si peu ! — la thèse patriotique

<sup>1</sup> Cf. *Une action intellectuelle*, par l'abbé Groulx. *Action française*, février 1917.

a peut-être le droit de se poser et d'être entendue sans colère. Quand les théoriciens de l'art littéraire exposent leurs principes, on n'a pas coutume de leur reprocher de songer avant tout à l'art de leur pays.

Un catholique français arborera son drapeau. L'art étant l'expression de l'âme, et l'âme n'étant ni ne pouvant être cosmopolite, le maître soutiendra que l'art de son pays doit être à la fois classique, français, chrétien. Classique, il unira aussi parfaitement que possible l'ordre et la puissance. Français et « dégagé des modes étrangères », il brillera par un goût de netteté pratique, « excellent à guider le mouvement des facultés inférieures sans les enchaîner », par un esprit « raisonnable, mais sans lenteur ni froideur aucune, et que ceux-là seuls estimeront timide et routinier, qui mettent la création dans l'extravagance et l'audace à braver le sens commun ». Chrétien enfin, l'artiste retiendra que, « si le païen demeure notre modèle pour avoir mis l'ordre et la puissance dans ses œuvres, et par là même avoir gardé quelque rectitude en soi, « on y peut reconnaître pour une part le témoignage de l'âme naturellement chrétienne », et l'on en aura le droit, « car le christianisme admet, épure, garantit et consacre tout ce que la muse profane a de réelle beauté ».

Et maintenant, continuera notre maître français, « supposez un chrétien sérieux et qui sache faire passer son christianisme dans toute la pratique de sa vie. Donnez-lui le talent, c'est l'hypothèse nécessaire, et voyez... Par dessus tout ce talent a conscience de sa mission providentielle; il cherche moins à jouir de lui-même qu'à élever les âmes à la hauteur du vrai, du beau, du bien ».

Quand ces maîtres précisent la façon dont l'âme de l'écrivain doit se mettre en face des choses, ils supposent toujours que cet écrivain a conscience d'être à un point

précis de l'espace et du temps, et qu'il aura sa manière personnelle d'envisager les objets. « Sans altérer leur essence, ni en prendre une fausse idée, son âme les marquera d'une double empreinte, celle de sa nature propre — nationalité du talent, du caractère, des mœurs — et celle du but où elle prétend les mener ». <sup>1</sup> Nous citons ce maître, sans ignorer que son titre de jésuite lui a valu de ne jamais voir l'autorité de ses œuvres reconnue et consacrée par la critique officielle ou l'opinion universitaire. Nous aurions pu tout aussi bien en appeler à la doctrine d'un maître contemporain, Paul Claudel. Mais il suffit. Toute cette théorie s'adapte facilement à notre condition.

Les doctrinaires du régionalisme n'aspirent pas à autre chose qu'à encourager chez nous la culture française par l'étude des classiques grecs, latins et par celle des classiques français, du dix-neuvième siècle comme du dix-septième. <sup>2</sup> Mais enfin, ont-ils tort de penser que ni l'histoire, ni l'éloquence, ni le journalisme, ni le roman, ni le drame, ni même la critique ne peuvent échapper, comme genres littéraires, aux préoccupations du pays, du milieu où l'on vit ?

On en appelle aux grands maîtres du dix-septième siècle. Fort bien, mais c'est une opinion soutenable, que ces écrivains n'ont été si grands, si humains même que parce qu'ils ont été d'abord des Français. Les *examens* et les *discours* de Corneille, les *préfaces* de Racine, les *placets*, les *avertissements* de Molière, et son unique *préface*, celle de *Tartuffe*, nous montrent ces génies soucieux de leur temps. Les noms des personnages grecs ou romains ne trompent personne. La Bruyère étudie et fixe les *Caractères de ce siècle* : tout le monde fabrique des clefs et

<sup>1</sup> *Théorie des belles-lettres*, par le P. Longhaye, s. J.

<sup>2</sup> Henri d'Arles, Salle Saint-Sulpice, conférence de *l'Action française*.



la Bruyère a peine à calmer la colère des contemporains qui se savent visés. Bossuet et Bourdaloue, ces illustres exploiters des lieux communs sublimes, décrivent certes les mœurs de leur temps. Tout de même on ne saurait lire une lettre de Madame de Sévigné sans se représenter derrière elle les tapisseries de l'Hôtel de Carnavalet, sans évoquer le paysage et les jardins d'Ivry où elle se lamente sur sa fille absente, sans voir évoluer autour d'elle la société élégante, raffinée, qui trouve dans la spirituelle marquise son type et son témoin. Or ces vérités banales, sur lesquelles nous nous excusons d'insister, deviennent plus évidentes si on les affirme des maîtres du dix-neuvième siècle.

C'est qu'aussi bien, il y a deux choses à distinguer dans l'œuvre littéraire : l'écrivain et la matière, le sujet. L'écrivain même le plus impassible ne saurait se défendre d'être un agrégat d'hérités, de pensées, de sentiments, de passions, une personnalité qui a sa richesse incommunicable. Se rendrait-il plus intéressant, se grandirait-il à vouloir se dépouiller de son fond d'originalité ? La grande façon d'être homme n'est-elle pas de l'être et de le paraître avec toutes les hérédités de sa race ?

Et le sujet, n'est-ce pas « celui qui va le mieux à ses épaules », celui qui peut être atteint le plus facilement ? Et puis, quoi qu'on pense de la liberté de l'art, pas plus que les autres formes de l'activité humaine, il ne peut échapper aux exigences de la fin dernière, à l'ordre moral, et donc, à l'ordre des devoirs envers la patrie. Non pas qu'il ait l'obligation de la servir toujours directement, mais il ne peut pas faire profession de l'ignorer, encore moins de la dédaigner.

On aurait mauvaise grâce à reprocher aux maîtres de notre jeunesse leur souci de voir se conserver intact, dans notre vie intellectuelle, le patrimoine religieux qui, au dire

même d'adversaires de leur foi, explique à peu près seul « la survivance française en Amérique ».

Libre à un sorbonnien d'avant-guerre de se faire du rôle de l'écrivain français une autre conception que celles du P. Longhaye et de Paul Claudel. Nous ne lui contestons pas le droit de tâcher d'imposer à ses compatriotes les méthodes d'outre-Rhin et ce que Taine appelait déjà « l'esprit germanique ». La France a d'inépuisables ressources. Elle est assez sagace pour savoir de temps à autre dresser son inventaire et mettre aux rebuts les produits suspects que lui auront apportés « les fourgons de l'étranger ».

Nous prétendons seulement n'être pas liés dans notre pays aux caprices momentanés de l'enseignement officiel d'un régime que la France reformera demain. Notre capital intellectuel ne nous permet pas de courir toutes les coûteuses aventures. Nous sommes trop peu nombreux, nous avons trop à faire, pour souhaiter que s'aggravent, dans des aventures doctrinales, nos dissensions déjà assez funestes. Et si le langage courant de nos cousins de France distingue tous les jours les bons Français... des autres, nous sera-t-il permis de dire, sans indécatesse, que nous aimons assez la France pour ne jamais méconnaître chez elle « les traits éternels », mais que notre piété filiale s'obstine à ne pas confondre ces traits aimés avec ceux des pitres et des métèques qui la font gémir ? On nous dit que, pour mieux connaître notre pays, il nous faut nous en éloigner. Nous ne contestons pas ce principe d'optique, mais peut-être aura-t-on l'équité d'admettre que notre distance de la France, répond à « la nécessité du recul et de la perspective », et nous donne, sinon toutes les compétences et toutes les infailibilités, au moins une certaine aptitude à bien discerner ce qui est de l'âme française et ce qui ne l'est point.

Nous faudra-t-il sans cesse reprendre ces élémentaires distinctions? Et si, dans la lutte qu'exige notre survivance, nous demandons la permission de nous préoccuper surtout de nos *questions*, nous faudra-t-il toujours, afin de ménager une « susceptibilité chatouilleuse » que nos cousins de passage peuvent éprouver en nous l'imputant, recommencer mille fois des déclarations d'amour transi dont plusieurs se moquent joliment après être retournés à leurs affaires? Nous ne récriminons pas, nous parlons de ce que tout Canadien a pu voir ici et en France. Si c'est là de la « hargne antifrançaise », on ne nous l'a pas encore démontré. Nous y voyons plutôt un discernement instinctif. Il ne nous empêche nullement de nous intéresser, avec passion souvent, à l'avenir de la culture française et du catholicisme en France et d'y prendre tous les jours des leçons dont nous avons toujours besoin.

L'*Action française* n'a pas cru pouvoir tout faire à la fois, ni entreprendre de résoudre tous les problèmes du globe. Elle a tâché d'établir la hiérarchie des problèmes qui se posent chez nous. Elle a essayé de mettre de l'unité dans la variété de ses efforts. Il est encourageant de constater qu'outré le reproche de ne pas assez parler de toutes les revues et de tous les journaux de France, on lui a récemment adressé celui de ne pas faire assez violemment la lutte à l'anglicisme canadien. C'est un signe des temps : « ren-contre inévitable d'esprits » de même famille et d'aspirations convergentes. L'*Action française* ne s'oppose pas à ce qu'on lui taille ainsi de la besogne. Nous ne désespérons pas — est-ce optimisme de campagnard naïf? — de lire un jour dans ces pages des propos d'action française élégamment signés par l'un de ces collaborateurs du dehors. Pour le quart d'heure, nous voudrions poser ici une question que s'échangent autour de nous bien des gens soucieux

de notre avenir. On nous dit fort bien que « la première condition de la supériorité littéraire, dans quelque genre que ce soit, est la véritable culture intellectuelle », que « le succès n'est pas dans le choix du sujet, il est dans le tour de main », et que « Paris est pour le moment le seul endroit où le Montréaliste puisse apprendre à connaître l'*habitant* »<sup>1</sup>, c'est-à-dire l'âme canadienne et sa vie. Nous applaudissons, ayant acquis dans un assez long séjour en Europe, sinon « le tour de main », du moins l'impression très nette qu'aucune réserve « ne devra nous empêcher de faire de Paris, et pour longtemps, notre Mecque littéraire »<sup>2</sup>. Toutefois s'est-on suffisamment avisé que, dans le monde très varié de Paris, il est des milieux où nos jeunes gens apprendraient à regarder l'*habitant* par le gros bout de la lunette, et qu'il en est d'autres, faciles à trouver, distingués comme la vraie France, où ils se cultiveraient davantage et mieux, sans apprendre à renier tout ce qu'ils ont le devoir de respecter dans l'âme de leur race « déjà trop divisée ? »

François HERTEL.

<sup>1</sup> M. Olivar Asselin, *Quelques livres canadiens*, *La Revue Moderne*, 15 mars 1920.

<sup>2</sup> M. l'abbé Groulx, *Une action intellectuelle*, *L'Action française*, février 1917.

#### RETARDATAIRES

Plusieurs abonnements de 1919 n'ont pas encore été payés, un plus grand nombre de 1920 restent dus, bien que l'abonnement soit payable dès janvier. Nous prions les retardataires de se mettre en règle et, pour faire les choses grandement, de nous recruter en même temps chacun un nouvel abonné.

#### MILLE NOUVEAUX ABONNÉS

Nous rappelons à nos amis que l'*Action française* a besoin, pour équilibrer son budget, de mille nouveaux abonnés. Que chacun fasse sa part ! Nous tenons des carnets d'abonnement à la disposition des propagandistes,

## A TRAVERS LA VIE COURANTE

**La Canadian Express** Que nos amis de Québec ne doivent pas s'endormir sur leurs lauriers après la victoire remportée au Château Frontenac, certes je n'ai pas à le leur apprendre. Ils le savent autant que moi. Ils le savent probablement mieux. Car de circuler quotidiennement dans leur ville, de venir en contact avec d'importantes compagnies, de feuilleter des documents officiels, leur permet de constater *de visu* quelques-unes des nombreuses injustices dont souffre encore notre langue. Je veux toutefois, puisqu'un de mes correspondants m'a envoyé un dossier à ce sujet, signaler l'attitude intolérable, en un centre canadien-français comme Québec, de la *Canadian Express*.

Cette compagnie de messageries fait affaires dans notre province et est soumise à la loi Lavergne. Que dit cette loi : « Doivent être imprimés en français et en anglais les billets des voyageurs, les bulletins d'enregistrement des voyages, les imprimés pour lettre de voiture, connaissances, dépêches télégraphiques, feuilles et formules des contrats, faits, fournis ou délivrés par une compagnie de chemins de fer, de navigation, de télégraphe, de téléphone, de transport et de messageries ou d'énergie électrique, ainsi que les avis ou règlements affichés dans ses gares, voitures, bateaux, bureaux, usines ou ateliers » (*Statuts de Québec 1910, Chapitre, 40, 1682c*) Or la *Canadian Express* refuse, à ses clients qui les lui demandent, des connaissances, des formules de contrat, etc., rédigés en français. Comme ces imprimés contiennent des indications importantes, il peut en résulter des torts graves pour l'expéditeur. On se rappelle le procès auquel a donné lieu, en 1918, une attitude semblable de la *Dominion Express*. Celle-ci fut condamnée. C'est le recours ultime. Une mise en demeure énergique, venant d'un groupe bien organisé produirait probablement de bons résultats. Nous l'attendons des ligueurs québécois.

### Interventions qui s'imposent

Que d'occasions d'ailleurs, en dehors de Québec comme à Québec même, s'offrent à de nécessaires et fructueuses interventions.

À la porte de l'annexe du Palais de Justice de Montréal, on pouvait voir, le matin du mercredi des cendres, une pancarte unilingue : *Closed*.

*Legal Holiday.* C'est la même qui trônait là, l'an dernier. Un bon nombre de passant ont dû la remarquer. Combien ont songé à protester? Ah! la multitude innombrable de ceux qui disent: « Ça ne me regarde pas » ou encore: « Quelqu'un va certainement intervenir », et continuent leur chemin. Quelle large part de responsabilité ils portent dans les traitements indignes que subit notre langue! Bon nombre d'avocats ont aussi reçu du cabinet du Procureur général des lettres avec ce sceau: *Department of the Attorney general.* En est-il dix, en est-il cinq, en est-il un qui aient logé à bonne enseigne une vigoureuse protestation?

Et les jolis noms de nos villages qu'on est en train d'angliciser! Dans le comté de Soulanges, il existe une paroisse bien française, gentiment appelée *Les Cèdres*. Or un ami me montrait dernièrement une lettre venue de cet endroit et dont l'étampe postale portait *Cedars*. J'ai d'ailleurs vu moi-même, à maints endroits, en Europe, des cartes françaises de la province de Québec, distribuées par ordre du gouvernement fédéral et sur lesquelles le même village français était baptisé du même nom anglais. Ne serait-il pas temps que les braves citoyens des Cèdres s'insurgent contre une telle déformation?

### Noms géographiques

C'est ce que viennent de faire, dans un cas semblable, les notables de la paroisse Sainte-Germaine du Lac Etchemin. On avait infligé à leur bureau de poste le nom de *Lake Etchemin*. Une protestation en bonne et due forme, qu'ont signée les autorités sociales de l'endroit, a été adressée au ministre des Postes. On en attend actuellement le résultat. Nous l'annoncerons à nos lecteurs dès que la réponse d'Ottawa sera venue.

Puisse cette démarche réussir aussi bien que celle toute récente, due à l'initiative d'un vaillant militant de la cause française, le docteur Dubé, de Notre-Dame du Lac! A la station de la Rivière Bleue, les agents du Transcontinental apposèrent une enseigne ainsi libellée: *Blue River*. Sans se demander si d'autres protesteraient, sans se dire: Je suis médecin, donc ça ne me regarde pas, sans prétexter que son temps était déjà pris par la campagne vigoureuse qu'il mène contre une vraie plaie sociale,<sup>1</sup> le docteur Dubé entreprit de faire disparaître les deux mots anglais, véritable injure à une population complètement française. Son intervention fut couronnée d'un plein succès et la *Rivière Bleue*

<sup>1</sup> C'est au docteur Dubé que nous devons la brochure: *Tueurs d'enfants*, courageux réquisitoire contre les sirops calmants nocifs.

étale maintenant son joli nom, en belles lettres françaises, sous les yeux des voyageurs.

### *Sociétés étrangères*

Il est un sujet dont j'ai déjà dit un mot en passant et qu'il faudra bien vider à fond un de ces jours : celui de la participation des nôtres aux sociétés de secours mutuels d'origine étrangère. En attendant, je livre les lignes suivantes aux méditations de ceux qui croient que notre langue est bien traitée dans ces associations. Elles sont extraites du bulletin mensuel : *Le Forestier catholique*, livraison de janvier 1920, première page. Sous le titre : *Sonnez en Branle le Vieux, Resonnez le Nouveau*, et le sous-titre : *Une bonne résolution que chaque forestier doit faire et garder*, nous lisons :

« Resolu que, avec l'aide de Dieu je ferai l'an 1920 le meilleur de ma vie.....

« Meilleur dans mes affaires d'état pour m'en servir de toutes les occasions légitimes de m'avancer au monde et d'amasser une compétence pour ma famille.

« Meilleur personnellement — dans les habitudes de la vie, dans le soin de la sante, dans la cultivation de l'esprit par la lecture des livres qui vaut la peine, dans l'économie, dans le bon goût, etc., pour avoir le propre respect de soi-même et de savoir qu'on fait du progres dans la personalite.

« Si chacun determinerait d'avoir un tel dessein et de faire usage de tous les moyens pour rendre le nouveau an le meilleur de tous, quelle noble satisfaction il aurait le 31 décembre 1920. »

*Un  
comble* Et au bas de ce charabia, la photographie d'une famille de forestiers, le père et ses huit fils, dont deux, jolis grands gaillards de dix-sept à dix-huit ans, portent cette inscription : Edward et Leo (jumelles).

Contre ces jumelles, et le pauvre scribe qui en est l'auteur, quelqu'un des nôtres, membre de l'ordre des Forestiers catholiques, a-t-il protesté ?

Pierre HOMIER.

5 mars 1920.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS CONFÉRENCES — L'extrême abondance de matière qui nous oblige aujourd'hui à omettre des articles déjà composés, nous contraint pareillement à faire très courte cette chronique.

Notons simplement le beau succès de notre dernière conférence de Montréal et la clôture de notre série d'Ottawa. A Montréal, Henri d'Arles parlait de la culture française. Il a été présenté par M. Omer Héroux. Le président d'honneur de la séance était M. Georges Le Bidois, professeur de littérature française à l'Université de Montréal. A Ottawa, M. l'abbé Olivier Maurault, p.s.S., a parlé du régionalisme et M. Louis Durand de la renaissance des Tchèques.

La dernière conférence de la série montréalaise sera donnée à la salle Saint-Sulpice, le jeudi 8 avril. M. Guy Vanier, vice-président de l'*Association catholique de la Jeunesse*, parlera de nos énergies méconnues.

\* \* \*

NOS PUBLICATIONS — Plusieurs publications sont actuellement sur le métier et paraîtront dès que les circonstances le permettront. Nous comptons ainsi faire paraître, fin avril, l'*Au service de la tradition française*, de M. Montpetit, vers le 15 mai, la *Vieille Maison*, de Mlle Blanche Lamontagne et, fin mai, les *Lendemain de conquête*, de M. l'abbé Groulx. Nous préparons aussi la publication, en un petit volume, de nos trois conférences universitaires (Mgr Gauthier, M. l'abbé Maurault, M. Antonio Perrault. Nous publierons également la *Culture française*, la *Tragédie acadienne*, d'Henri d'Arles, les *Énergies méconnues*, de M. Guy Vanier, etc. On voit que le programme est assez vaste, mais la rapidité de la réalisation dépend du papier.

A noter la réédition récente des *Refrains de chez nous* (10 sous l'ex-emplaire, \$8 le cent, \$70 le mille, port en sus).

\* \* \*

POUR LES PRIX — Que nos amis n'oublie point, à l'occasion des prochaines distributions de prix, de nous recommander aux commissions scolaires.

\* \* \*

NOTRE ALMANACH — Nous préparons la publication de notre Almanach. Que nos amis songent tout de suite à leurs commandes. La crise du papier obligera probablement à limiter le tirage.

\* \* \*

NOTRE COMITÉ — Nous avons le plaisir d'annoncer l'entrée dans notre comité directeur de M. Antonio Perrault qui nous avait déjà donné beaucoup de marques de sympathie.

Jean BEAUCHEMIN.